Déclaration sur les priorités de la lutte contre la maladie d'Alzheimer

2009/2015(DCE) - 19/02/2009 - Déclaration écrite

Le Parlement européen a fait une déclaration sur la lutte contre la maladie d'Alzheimer, en rappelant tout d’abord que cette maladie touche actuellement 6,1 millions d'européens et que ce chiffre doublera ou triplera d'ici 2050 avec le vieillissement des populations.

Sachant que la maladie représente la 1ère cause de dépendance, les députés demandent au Conseil, à la Commission et aux États membres de reconnaître la maladie d'Alzheimer comme une **priorité de santé publique** européenne.

Ils demandent également que l’on élabore un Plan d'action européen pour:

- promouvoir la recherche paneuropéenne sur les causes, la prévention et le traitement de la maladie d'Alzheimer,
- améliorer le diagnostic précoce,
- simplifier les démarches pour les malades et les aidants et améliorer leur qualité de vie,
- promouvoir le rôle des associations Alzheimer et leur accorder un soutien régulier.